ATTESTATIONS DE CONFORMITÉ

Je soussigné(e), ***(nom et prénom)***

Représentant(e) légal(e) de l’association, ***(nom de l’association)***

*Si le signataire n’est pas le représentant statutaire ou légal de l’association, joindre le pouvoir ou mandat lui permettant d’engager celle-ci (1), dans la rubrique « Mes infos personnelles »/onglet « Documents administratifs.*

**Déclare**:

* Que l’association est à jour de ses obligations administratives (2), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
* Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d’autres financeurs publics ;
* Que l’association a perçu un montant total et cumulé d’aides publiques (subventions financières -ou numéraires- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l’exercice en cours) (3) :

**Veuillez cocher la case correspondante :**

**🞎 Inférieur ou égal à 500 000€.**

**🞎 Supérieur à 500 000€.**

**Fait, la *(date)* Signature**

**À *(lieu)***

1. *« Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l’acceptation du mandataire.  Art 1984 du code civil »*
2. *Déclaration des changements de dirigeants, modifications des statuts, etc... auprès du greffe des associations – Préfecture ou Sous-préfecture.*
3. *Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) N° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l’application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d’intérêt économique général et au Règlement (UE) N° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l’application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne aux aides de minimis.*